

**Question avec demande de réponse écrite E-001675/2018
à la Commission**
Article 130 du règlement
Nadine Morano (PPE)

Objet: Réduction de l'utilisation des pesticides

Une récente étude de Générations Futures indique que près de trois quarts des fruits non bios commercialisés en France sur la période 2012-2016 contenaient des résidus de pesticides.

Si l'usage de pesticides est inhérent au modèle agricole européen et concourt à la compétitivité de nos agriculteurs, il convient de promouvoir les usages raisonnés de produits phytosanitaires.

Quelles actions la Commission mène-t-elle et compte-t-elle mener pour aider les agriculteurs européens à réduire leur dépendance à l'utilisation des pesticides?